

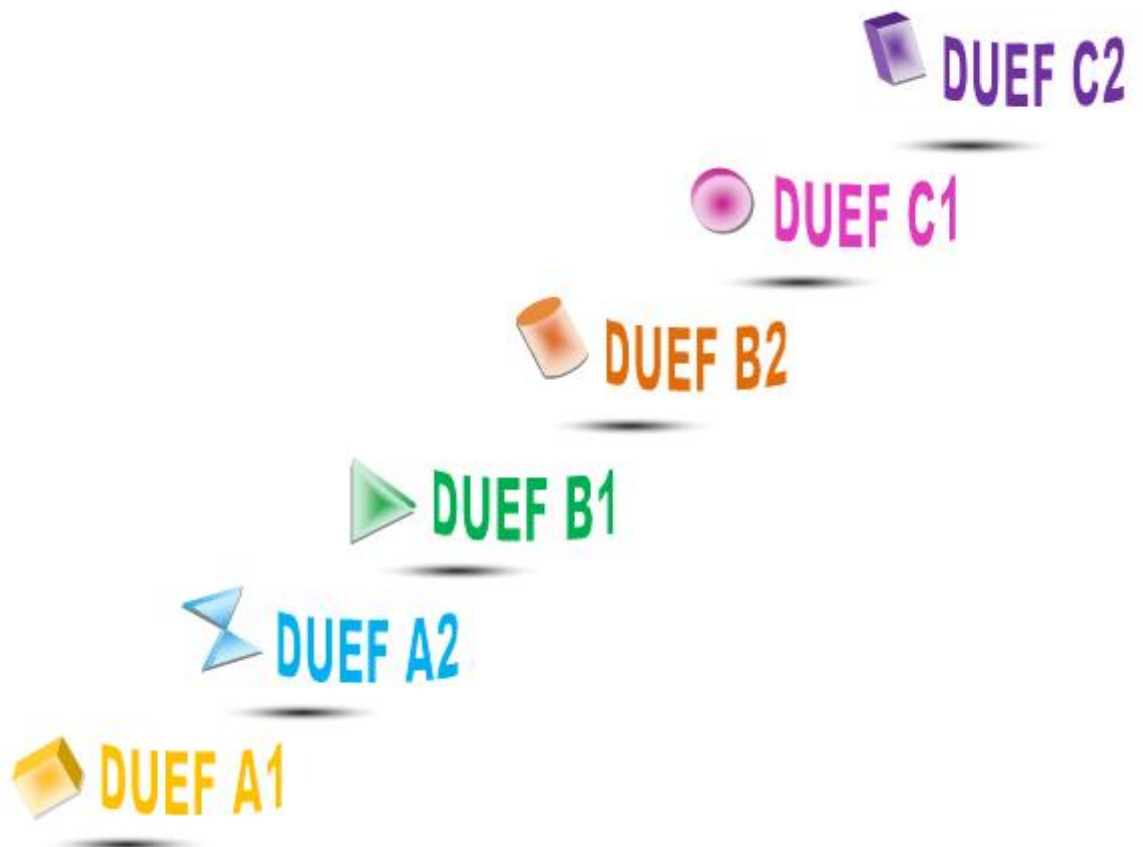


CAMPUS-FLE

*Le réseau de l'association des Directeurs de centres
universitaires d'études françaises pour étudiants étrangers*

Les DUEF A1 à C2

Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises



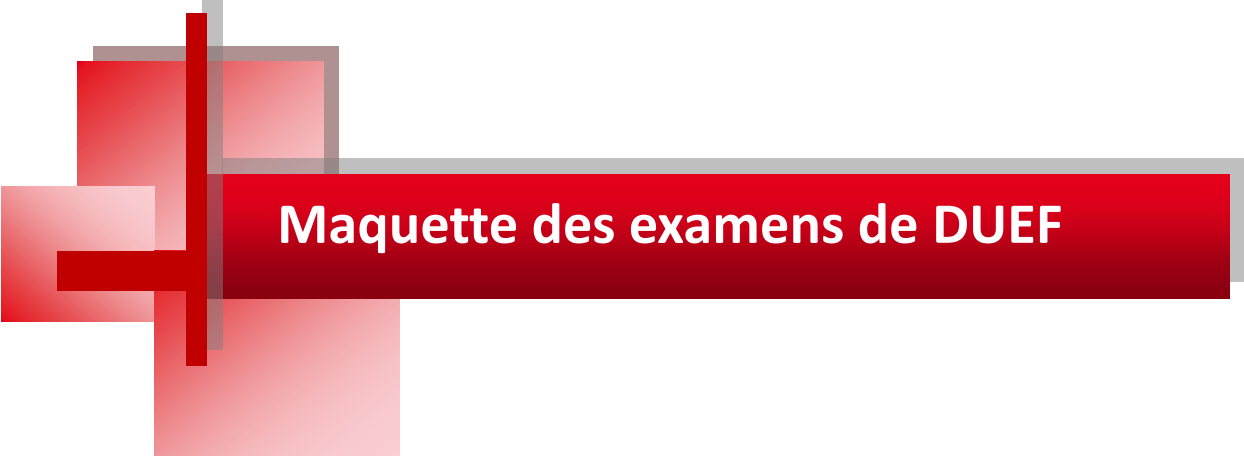


**Les DU de CAMPUS-FLE
ADCUEFE**



Table des matières

MAQUETTES DES EXAMENS DE DUEF	4
DUEF A1	5
DUEF A2	6
DUEF B1	7
DUEF B2	9
DUEF C1	11
DUEF C2	13
VADEMECUM – DUEF	16
TOUS SUJETS	17
A1 – COMPREHENSION DE L’ORAL	18
A1 – COMPREHENSION DE L’ECRIT	19
A1 – PRODUCTION ECRITE	20
A1 – PRODUCTION ORALE	21
A2 – COMPREHENSION DE L’ORAL	22
A2 – COMPREHENSION DE L’ECRIT	23
A2 – PRODUCTION ECRITE	24
A2 – PRODUCTION ORALE	26
B1 – COMPREHENSION DE L’ORAL	28
B1 – COMPREHENSION DE L’ECRIT	30
B1 – PRODUCTION ECRITE	32
B1 – PRODUCTION ORALE	35
B2 – COMPREHENSION DE L’ORAL	37
B2 – COMPREHENSION DE L’ECRIT	39
B2 – PRODUCTION ECRITE	41
B2 – PRODUCTION ORALE	44
C1 – COMPREHENSION DE L’ORAL	46
C1 – COMPREHENSION DE L’ECRIT	48
C1 – PRODUCTION ECRITE	50
C1 – PRODUCTION ORALE	53
2 – COMPREHENSION DE L’ORAL	55
2 – COMPREHENSION DE L’ECRIT	57
2 – PRODUCTION ECRITE	58
2 – PRODUCTION ORALE	60



Maquette des examens de DUEF



DUEF A1



Présentation

- Préparation au **DUEF A1** (total : 200 points).
- Durée de la formation : un semestre de 200 heures environ.
- Niveau d'entrée : niveau 0 (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).
- Accès : tests de placement éventuels.
- Niveau de sortie : niveau **A1** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



Compétences linguistiques et pragmatiques

Épreuves	Durée	Note
<u>Compréhension de l'oral</u> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur trois documents authentiques ou non de la vie quotidienne (3 écoutes maximum) : • Repérage des informations essentielles <i>Durée maximale des documents au total : 3 minutes</i>	20 minutes maximum	50
<u>Production orale</u> Entretien dirigé portant sur des échanges d'informations (se présenter, parler de soi, de ses goûts, de sa vie...) : • partie individuelle • interaction avec le jury <i>Temps de préparation : 10 minutes maximum</i>	de 5 à 7 minutes	50
<u>Compréhension de l'écrit</u> Réponse à des questionnaires (type QCM, questions fermées) de compréhension portant sur trois documents authentiques ou non ayant trait à des situations de la vie quotidienne et à la civilisation : • Repérage des informations essentielles <i>Nombre de mots maximal des documents : 150</i>	30 minutes	50
<u>Production écrite</u> Tâche à partir d'informations données, ayant trait à des situations de la vie quotidienne, sur les deux types de production : • Compléter une fiche, un formulaire... • Écrire un document court (carte postale, courriel ...) <i>Nombre de mots pour les deux productions : de 50 à 70</i>	30 minutes	50



Présentation

- Préparation au **DUEF A2** (total : 200 points).
- Durée de la formation : un semestre de 200 heures environ.
- Niveau d'entrée : niveau **A1** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).
- Accès : tests de placement ou DUEF A1.
- Niveau de sortie : niveau **A2** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



Compétences linguistiques et pragmatiques

Épreuves	Durée	Note
<u>Compréhension de l'oral</u> Réponse à des questionnaires de compréhension portant sur deux ou trois documents authentiques ou non ayant trait à des situations de la vie quotidienne (3 écoutes maximum) <i>Durée maximale des documents au total : 4 minutes</i>	30 minutes maximum	50
<u>Production orale</u> 1. Simulation d'une conversation - proposer quelque chose, refuser, accepter, demander qqc, demander qqc à qqn, exprimer des sentiments positifs et négatifs... 2. Monologue suivi, puis échange sur la vie quotidienne - se présenter, décrire son entourage proche, son lieu de vie, raconter son parcours, parler du passé, exprimer une opinion, comparer... <i>Temps de préparation : 10 minutes maximum</i>	6 à 8 minutes	50
<u>Compréhension de l'écrit</u> - Réponse à des questionnaires de compréhension (types QCM, appariements, questions fermées), à partir de deux ou trois documents écrits authentiques ou non ayant trait à des situations de la vie quotidienne - Repérage des informations <i>Nombre de mots maximal des documents : 200 à 250</i>	30 minutes	50
<u>Production écrite</u> Rédaction de deux brèves productions écrites : - Récit au passé - Expression personnelle pour inviter, remercier, s'excuser, féliciter, refuser, accepter ... <i>Nombre de mots pour les deux productions : de 130 à 180</i>	1 heure maximum	50

DUEF B1



Présentation

- Préparation au **DUEF B1** (total : 300 points).
- Durée de la formation : un semestre de 200 heures environ.
- Niveau d'entrée : niveau **A2** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).
- Accès : tests de placement ou DUEF A2.
- Niveau de sortie : niveau **B1** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



Compétences linguistiques et pragmatiques (220 points)

Épreuves	Durée	Note
<u>Compréhension de l'oral</u> Compréhension d'un document audio ou vidéo authentique expositif ou narratif (deux écoutes). <i>Durée maximale du document : de 3 à 5 minutes</i>	30 à 40 minutes	60
<u>Production orale</u> 1. Monologue suivi à partir d'un document déclencheur court 2. Discussion avec le jury <i>Temps de préparation : 20 minutes</i>	5 à 7 minutes 8 à 10 minutes 15 minutes maximum	50
<u>Compréhension de l'écrit</u> Compréhension d'un texte informatif, explicatif, argumentatif <i>Nombre de mots : de 350 à 500</i>	1 heure 30	50
<u>Production écrite</u> Deux épreuves : 1. <i>Production écrite dirigée</i> : commentaire de documents chiffrés ou présentation d'un document écrit ou iconographique (150 mots environ) 2. <i>Production écrite libre</i> : narration au passé ou lettre argumentée (de 250 à 300 mots)	2 heures 30	30 30



***Savoirs culturels et/ou disciplinaires et/ou connaissances
du monde universitaire (80 points)***

(Contenu variable d'un centre à l'autre)

Épreuves	Durée	Note
<u>2 épreuves obligatoires écrites ou orales</u>		
1. Épreuve 1	1 heure 30 (écrit)	40
2. Épreuve 2	ou 15 minutes (oral)	40



DUEF B2



Présentation

- Préparation au **DUEF B2** (total : 300 points).
- Durée de la formation : un semestre de 200 heures environ.
- Niveau d'entrée : niveau **B1** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).
- Accès : tests de placement ou DUEF B1.
- Niveau de sortie : niveau **B2** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



Compétences linguistiques et pragmatiques (200 points)

Épreuves	Durée	Note
<u>Compréhension de l'oral</u> Compréhension de deux documents audio ou vidéo authentiques expositifs ou argumentatifs (2 écoutes). • <i>document 1</i> : restitution de l'essentiel du document • <i>document 2</i> : questionnaire de compréhension <i>Durée maximale de l'ensemble des documents : de 6 à 12 minutes</i>	40 à 60 minutes	20 30
<u>Production orale</u> Deux parties : 1. <i>Exposé de type argumentatif, polémique</i> : exposé préparé avant les épreuves ou sujet tiré au sort 2. <i>Débat</i> : avec le jury ou interaction entre 2 étudiants <i>Temps de préparation pour l'exposé tiré au sort : 30 minutes</i>	10 à 15 minutes 5 à 10 minutes 25 minutes maximum	30 20
<u>Compréhension de l'écrit</u> Compréhension d'un texte argumentatif à ancrage sociologique, culturel ou philosophique. <i>Nombre de mots : de 500 à 750</i>	2 heures	50
<u>Production écrite</u> Texte argumenté (essai, article, ...) ou rédaction d'un texte avec contraintes. <i>Nombre de mots : 400 mots</i>	2 heures	50



Savoirs culturels et/ou disciplinaires et/ou connaissances du monde universitaire (100 points)

(Contenu variable d'un centre à l'autre)

Épreuves	Durée	Note
<u>2 épreuves obligatoires écrites ou orales</u>		
1. Épreuve écrite	2 heures maximum	50
ou	ou	
2. Épreuve orale	15 minutes maximum	50

DUEF C1



Présentation

- Préparation au **DUEF C1** (total : 300 points).
- Durée de la formation : un semestre de 200 heures environ.
- Niveau d'entrée : niveau **B2** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).
- Accès : tests de placement ou DUEF B2.
- Niveau de sortie : niveau **C1** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



Tronc commun (220 points)

➤ Compétences linguistiques et pragmatiques (200 points)

Épreuves	Durée	Note
<u>Compréhension de l'oral</u> Deux types d'épreuves au choix : - Compréhension d'un document audio d'une dizaine de minutes évaluée par le biais d'un questionnaire - ou - Compréhension d'un document d'une quinzaine de minutes de type conférence ou cours avec prise de notes et restitution écrite guidée.	60 minutes maximum	40
<u>Production orale</u> Exposé d'une recherche personnelle (soutenance d'un dossier sur un sujet de culture et société) et entretien avec le jury.	30 minutes maximum	40
<u>Compréhension de l'écrit</u> Deux types d'épreuves au choix : - Compréhension d'un texte (entre 600 et 800 mots) évaluée par le biais d'un questionnaire - ou - Compte-rendu d'un texte (entre 600 et 800 mots) précédé d'un questionnaire court.	2 heures maximum	60
<u>Production écrite</u> Trois types d'épreuves au choix : - Rédaction d'un essai argumenté de 600 à 800 mots + ou – 10% - Rédaction d'un texte créatif avec contraintes - Synthèse de documents	3 heures maximum	60

➤ **Savoirs culturels (20 points)**

Le type d'épreuve peut varier selon les centres.

Épreuves	Durée	Note
<u>1 Épreuve écrite</u>	2 heures	20



Autres enseignements culturels et disciplinaires (80 points)

(Formation générale ou formation de spécialité)

Épreuves	Durée	Note
<u>Épreuve écrite</u> ou <u>Épreuve orale</u>	En accord avec l'enseignant	80 points au total

Le nombre d'épreuves, le contenu et les modalités de passation sont à la discrétion des centres.

En fonction du nombre d'enseignements disciplinaires et culturels, chaque centre a la possibilité de modifier le coefficient de la note de savoirs culturels.

Exemple : 40 points en savoirs culturels.



DUEF C2



Présentation

- Préparation au **DUEF C2** (total : 300 points).
- Durée de la formation : un semestre de 200 heures environ.
- Niveau d'entrée : niveau **C1** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).
- Accès : tests de placement ou DUEF C1.
- Niveau de sortie : niveau **C2** (selon le Cadre européen commun de référence pour les langues).



Tronc commun

➤ Compétences linguistiques et pragmatiques (140 points)

Épreuves	Durée	Note
<u>Compréhension de l'oral</u> Prise de notes guidée pour une restitution individuelle à l'oral ou à l'écrit d'un document long audio ou vidéo.	1 heure 30 maximum	30
<u>Production orale</u> Deux parties : 1. Exposé sous forme de soutenance d'un dossier (journal de bord, rapport de stage ou mémoire de recherche). 2. Entretien-débat avec le jury.	45 minutes maximum	30
<u>Compréhension de l'écrit</u> Une épreuve en deux parties : • Compréhension de plusieurs textes de presse semi-spécialisée, d'un extrait d'ouvrage ou de production universitaire, à l'aide d'un questionnaire portant sur tous les aspects (linguistique, pragmatique, discursif, interculturel) • Deux questions de synthèse portant sur les documents-soutiens de la première partie.	2 heures	40
<u>Production écrite</u> Deux épreuves : 1. Rédaction d'un texte argumenté ou d'un texte créatif à contraintes (700 à 900 mots) 2. Rédaction du dossier de réflexion, présenté pour la soutenance en production orale et portant sur un stage, une expérience, une recherche.	3 heures	40



Autres enseignements culturels et disciplinaires (160 points)

➤ *Savoirs culturels et/ou disciplinaires et/ou connaissances du monde universitaire*

(Contenu variable d'un centre à l'autre)

Épreuves	Durée	Note
<u>3 épreuves obligatoires écrites ou orales</u> Épreuve 1 dominante Épreuves 2 et 3	1 heure 30 (écrit) ou 15 minutes (oral)	60 50 points par épreuve



➤ Pour tous les sujets

- Niveaux A1 et A2 : domaine personnel
- Niveaux B1, B2, C1 et C2 : domaine public, professionnel, éducationnel

Dans les maquettes des examens et dans le vademecum, la mention « au choix » signifie au choix du centre et/ou de l'étudiant.

Utilisation du dictionnaire unilingue pour les sujets de DUEF

Niveaux	Compréhension de l'oral	Compréhension de l'écrit	Production écrite	Production orale
DUEF A1	non	non	non	non
DUEF A2	non	non	non	non
DUEF B1	non	non Lexique autorisé dans le sujet	non	non Lexique autorisé dans le sujet
DUEF B2	non	oui	oui	oui
DUEF C1	non	oui	oui	oui
DUEF C2	non	oui	oui	oui



DUEF Niveau A1

A1 – Compréhension de l'oral

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre un message clair et simple (débit assez lent) relatif à la vie quotidienne, repérer des informations simples.

NATURE DES EPREUVES

- Écoute de trois documents authentiques ou non de la vie quotidienne. La durée totale des documents ne doit pas excéder trois minutes. 10 à 15 questions dans l'ordre du document pour la totalité de l'épreuve.

SUPPORTS

- Dialogue, annonce, publicité, météo ...

DUREE DE L'EPREUVE

- 20 minutes maximum.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.
- Deux à trois écoutes pour chaque document sonore.
- Les modalités de passation sont indiquées sur le sujet d'examen.
- Lecture du questionnaire, une écoute, pause de 30 secondes à 1 minute, une écoute, pause.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Questions fermées, QCM, vrai-faux-N.S.P, information courte (chiffre, nationalité, heure ...).

CONSIGNES

- Claires, brèves et simples.
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Préciser sur la copie le temps de relecture finale.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

A1 – Compréhension de l'écrit

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre des informations dans des documents très simples en rapport avec la vie quotidienne.

NATURE DES EPREUVES

- Questionnaire portant sur trois documents différents. 3 à 5 questions par document.

SUPPORTS

- Affiches, panneaux, formulaires, notes, cartes postales, brochures, courriels, menus, catalogues, plans ...

DUREE DE L'EPREUVE

- 30 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Questions fermées, appariements, questionnaires à sélection multiple. Pas de justification demandée.
- Le questionnaire pourra porter sur le repérage de mots, d'expressions et de phrases.

CONSIGNES

- Claires, brèves et simples.
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

A1 – Production écrite

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Répondre à des demandes d'informations personnelles simples.
- Donner des informations sur ses activités.
- Raconter une expérience, un événement ...

NATURE DES EPREUVES

1. *Compléter une fiche, un formulaire :*
Réservation dans un hôtel, achat en ligne, formulaire administratif ...
2. *Écrire un document court en lien avec la vie quotidienne :*
Carte postale, courriel, courte lettre, message ... à un destinataire proche.

SUPPORTS

- Formulaire authentique ou fabriqué, carte postale avec ou sans photo, message ...

DUREE DE L'EPREUVE

- 30 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.

CONSIGNES

- Préciser le nombre de mots demandé sur le sujet.
- Proposer des formulaires simples. Rédiger des consignes claires et courtes.

CRITERES D'EVALUATION

1. *Compléter une fiche, un formulaire (1/3 de la note globale) :*
Évaluation sur le lexique (principalement) et l'orthographe (note sur 10).
2. *Écrire un document court (2/3 de la note globale):*
Grille à adapter selon la tâche demandée (50 à 70 mots/note sur 20).

Compétences socio-linguistiques	1 point
Rituel de la carte, de la lettre...	
Compétence pragmatique discursive	9 points
Décrire une activité, raconter une expérience.	
Compétences linguistiques	10 points
Compétence grammaticale	5 points
Compétence lexicale	5 points

A1 – Production orale

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Parler de soi, de sa famille, de son environnement proche. Répondre à des questions simples.

NATURE DES EPREUVES

- Deux épreuves :
 1. Monologue à partir d'une question posée par le jury.
 2. Production en interaction avec l'examineur.

SUPPORTS

- En cas de préparation, questions à tirer au sort.

DUREE DE L'EPREUVE

- Préparation pour l'épreuve 1 : 10 minutes (facultative).
- Passation : 5 à 7 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.
 1. Avec ou sans préparation.
 2. Sans préparation.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Non pertinente.

CONSIGNES

- Rappeler par écrit et/ou oralement le déroulement de l'épreuve.
- L'examineur doit veiller à parler lentement et peut reformuler si nécessaire.

CRITERES D'EVALUATION

- Notation sur 20 points.

Compétences communicatives	11 points
- Peut se présenter et parler de soi en répondant à des questions simples.	4 points
- Peut répondre aux sollicitations de l'examineur.	4 points
- Peut établir un contact social de base en utilisant les formes de politesse élémentaire.	3 points
Compétences linguistiques	9 points
Lexique : maîtrise d'un répertoire élémentaire.	3 points
Morphosyntaxe : emploi de structures très simples.	3 points
Phonologie : peut prononcer de manière compréhensible le répertoire limité à disposition.	3 points



A2 – Compréhension de l'oral

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre un message clair et simple (débit assez lent) sur des sujets familiers.

NATURE DES EPREUVES

- Écoute de deux ou trois documents authentiques ou non, portant sur des situations courantes. La durée totale des documents ne doit pas excéder quatre minutes. 10 à 15 questions pour la totalité de l'épreuve.

SUPPORTS

- Dialogue, annonce, publicité, météo, répondeur, anecdote ...

DUREE DE L'EPREUVE

- 30 minutes maximum.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.
- Deux à trois écoutes pour chaque document sonore.
- Les modalités de passation sont indiquées sur le sujet d'examen.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Questions fermées, QCM, vrai-faux ? avec demande de justification possible (1 ou 2 mots demandés), questions ouvertes avec des réponses courtes.

CONSIGNES

- Claires, brèves et simples.
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Préciser sur la copie le temps de relecture finale.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

A2 – Compréhension de l'écrit

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre les éléments importants dans un récit ou une lettre personnelle simples.
- Identifier une ou plusieurs informations précises ou prévisibles dans un document simple lié à des situations quotidiennes.

NATURE DES EPREUVES

- Questionnaire portant sur deux ou trois documents différents de 200 à 250 mots au total.
- 5 à 10 questions par document.

SUPPORTS

- Documents simples et brefs ayant trait à des situations quotidiennes. Récits brefs, notes, brochures et dépliants, mode d'emploi, règlements ...

DUREE DE L'EPREUVE

- 30 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.

TYPLOGIE DES QUESTIONS

- Questions fermées (QCM, appariements) et questions ouvertes à réponses courtes ...

CONSIGNES

- Claires, brèves et simples.
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

A2 – Production écrite

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Écrire un court récit organisé au passé.
- Présenter de manière organisée des informations ou une demande en lien avec la vie, quotidienne (lettre formelle courante ou informelle, courriel).

NATURE DES EPREUVES

- Deux épreuves :
 1. *Écrire un récit* :
Raconter une histoire en décrivant les situations, les différents protagonistes et leurs actions (70 à 100 mots).
 2. *Rédiger une lettre, un courriel* :
Inviter, remercier, féliciter, s'excuser, refuser, accepter, informer, proposer, justifier, s'engager dans une action... (60 à 80 mots).

SUPPORTS

1. Éléments déclencheurs : une situation ou une photo.
2. Trame ou situation de lettre.

DUREE DE L'EPREUVE

- Une heure maximum.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.

CONSIGNES

- Préciser le nombre de mots demandé sur le sujet.
 1. Veiller à ce que l'élément déclencheur induise le récit au passé.
 2. Proposer une situation simple et concrète.

CRITERES D'EVALUATION

1. Écrire un récit (70 à 100 mots / note sur 20).

Grille à adapter selon la tâche demandée.

Compétences pragmatiques et discursives	10 points
Respect de la structure du récit.	
Description des situations, des protagonistes et de leurs actions.	
Cohérence du récit.	
Compétences linguistiques	10 points
Compétence grammaticale.	5 points
Compétence lexicale.	5 points

2. Rédiger une lettre (60 à 80 mots / note sur 20).

Grille à adapter selon la tâche demandée.

Compétences socio-linguistiques	3 points
Rituel de la carte, de la lettre ...	
Compétences pragmatiques et discursives	8 points
Description de la situation, énonciation conforme à la consigne, cohérence.	
Compétences linguistiques	9 points
Compétence grammaticale.	5 points
Compétence lexicale.	4 points

Nombre de mots maximum pour les deux épreuves : 130 à 180.

A2 – Production orale

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Parler de soi et décrire son environnement proche et ses impressions.
- Répondre aux questions et sollicitations d'un interlocuteur.
- Demander des informations simples dans le cadre de situations prévisibles.

NATURE DES EPREUVES

- Deux parties :
 1. *Monologue suivi, puis échange sur la vie quotidienne dans le pays d'origine et en France :*
Se présenter, décrire son entourage proche, son lieu de vie, raconter son parcours, parler du passé, exprimer une opinion, comparer...
 2. *Simulation d'une conversation :*
Proposer quelque chose, refuser, accepter, demander quelque chose, demander quelque chose à quelqu'un, exprimer des sentiments positifs et négatifs...

SUPPORTS

- Sujets à tirer au sort pour la deuxième partie.

DUREE DE L'EPREUVE

- Préparation de la deuxième partie : 10 minutes.
- Passation : 6 à 8 minutes pour l'ensemble de l'épreuve.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.
 1. Sans préparation.
 2. Avec préparation. Possibilité de tirer deux sujets au choix.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Non pertinente.

CONSIGNES

- Rappeler par écrit et/ou oralement le déroulement de l'épreuve.
- L'examineur doit veiller à parler lentement et à cadrer l'interaction.

CRITERES D'EVALUATION

- Notation globale sur 20.
- Grille à adapter selon la tâche demandée.

Compétences communicatives	11 points
Peut répondre et réagir à une situation de vie quotidienne et prévisible.	4 points
Peut se présenter et décrire son environnement familial.	4 points
Peut établir des relations sociales simples en utilisant les expressions courantes de base.	3 points
Compétences linguistiques	9 points
Lexique : maîtrise d'un répertoire élémentaire mais adéquat avec la situation.	3 points
Morphosyntaxe : emploi de structures simples qui garantissent la clarté du sens général.	3 points
Phonologie : expression assez claire malgré les imperfections.	3 points



DUEF Niveau B1

B1 – Compréhension de l'oral

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre les idées et / ou évènements principaux et secondaires concernant des sujets familiers ou d'actualité dans un français standard clair.

NATURE DES EPREUVES

- Écoute ou visionnement collectif d'un document avec un questionnaire à compléter.

SUPPORTS

- Document audio ou vidéo authentique de type expositif ou narratif d'une durée de 3 à 5 minutes maximum. Il pourra s'agir d'un entretien, d'une chronique, d'un reportage (extrait ou intégralité) comportant un ou plusieurs locuteurs.
- Le thème doit porter sur un sujet susceptible d'intéresser l'étudiant ou qui lui est relativement familier.
- Il faudra veiller à ce que le débit, les tours de parole ne soient pas trop rapides.

DUREE DE L'EPREUVE

- 30 à 40 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.
- Les modalités de passation sont indiquées sur le sujet d'examen.
- 2 propositions en fonction de la difficulté du document.
- L'écoute fragmentée est à la discrétion des centres.

Proposition 1	Proposition 2
• Distribution du questionnaire et temps de lecture des questions. • 1^{ère} écoute complète et temps de réponse. • 2^{ème} écoute (fragmentée ou non) et temps de réponse. • 3^{ème} écoute complète et temps de vérification / correction des réponses.	• Distribution du questionnaire et temps de lecture des questions. • 1^{ère} écoute complète et temps de réponse. • 2^{ème} écoute complète et temps de réponse. • Temps de vérification des réponses.

TYPLOGIE DES QUESTIONS

➤ Compréhension globale :

- Une liste de thèmes, d'idées, d'opinions ou d'évènements mentionnés ou non dans le document. L'étudiant doit cocher et éventuellement numéroté ceux qui conviennent dans l'ordre de leur présentation.
- Un squelette à compléter pour restituer l'idée générale du document ou d'une partie du document.
- Questions ouvertes.

➤ Compréhension détaillée :

- QCM avec une ou plusieurs réponses possibles.
- Questions ouvertes à réponses courtes.
- Questions fermées avec courtes justifications.
- Vrai ou faux pouvant donner lieu à de courtes et simples justifications.

CONSIGNES

- Recommandation : les questions doivent suivre l'ordre du document. Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.
- Le temps de pause entre les différentes écoutes et de relecture finale doit être précisé sur le sujet.
- Les consignes doivent expliquer précisément et simplement le travail à faire. Ex. : Cochez, classez, citez, reformulez...
- Dans les questions à choix multiple, indiquer si plusieurs réponses sont possibles.
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Préciser sur la copie le temps de relecture finale.

CRITERES D'EVALUATION

- Compréhension et respect des consignes.
- Le nombre de points attribué à chaque question varie en fonction du document.
- Concernant les questions exigeant une justification (questions fermées et Vrai ou faux), il est impératif que les deux éléments de la réponse soient cohérents.
- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

B1 – Compréhension de l'écrit

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre de façon globale et détaillée un ou deux textes, y compris dans sa/leur dimension culturelle.
- Relever les informations significatives, comprendre des expressions courantes, inférer le sens de certaines expressions, identifier des conclusions et des opinions.
- Comprendre des textes dans une langue courante relative au domaine professionnel, public et éducationnel.

NATURE DES EPREUVES

- Étude en temps limité (1h30) d'un document ou d'un ensemble de documents portant sur le même thème de 350 à 500 mots maximum selon le degré de difficulté des documents.

SUPPORTS

- Un ou deux textes informatifs, explicatifs ou argumentatifs avec ou sans iconographie, pris dans la presse écrite : journaux, magazines, internet, etc. et portant sur des sujets généraux ou d'actualité relatifs au domaine ou aux centres d'intérêts d'un étudiant.
- Pas de texte littéraire.

DUREE DE L'EPREUVE

- 1 heure 30.

MODALITES DE PASSATION

- Le dictionnaire n'est pas autorisé mais un lexique ne dépassant pas 10 mots peut accompagner le texte.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- *Compréhension globale :*
 - Questions ouvertes à réponses courtes.
 - Demander quel pourrait être un autre titre possible au texte ou en sélectionner un dans une liste et le justifier.
 - Dans une liste de titres de paragraphes, choisir celui qui convient à chaque paragraphe du texte.
 - Squelette de texte à compléter sans recopier.
 - Choisir le bon résumé du texte parmi au moins 3 résumés proposés.
 - Tableaux à compléter.
- *Compréhension détaillée :*

Les questions portent sur le contenu du texte et le lexique mais en aucun cas sur des éléments grammaticaux.

- QCM.

- Appariements.
- Reformulation.
- Vrai ou faux avec justification dans le texte.
- Questions ouvertes à réponses courtes.

CONSIGNES

- Les consignes doivent expliquer précisément et simplement le travail à faire.
Ex. : Cochez, classez, citez, reformulez...
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- Compréhension et respect des consignes.
- Compréhension globale et détaillée du document.
- La part des points attribués à la compréhension globale par rapport à la compréhension détaillée pourra varier en fonction des documents dans la proportion 1/3 – 2/3.
- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

B1 – Production écrite

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Commenter une évolution, comparer des données.
- Reformuler des idées principales en un texte cohérent.
- S'exprimer à l'écrit en rapportant des faits dans leurs relations d'antériorité, de simultanéité et/ou de postériorité.
- Décrire des personnes, lieux, objets, états, situations...
- Formuler une appréciation, un jugement, une explication, une justification...

NATURE DES EPREUVES

- Deux épreuves :

1. Production écrite dirigée (1.1 ou 1.2) :

1.1. *Commentaire de document comportant des données chiffrées.*

Rédiger un commentaire à partir d'un document comportant des données chiffrées : statistiques, tableau, courbe, graphique, frise...

Nombre de mots : environ 150

1.2. *Présentation d'un document textuel (de 250 à 300 mots) et/ou iconographique.*

Présenter un document et construire un texte en donnant les sources et en reformulant de manière organisée les idées principales (document textuel) et/ou le message (document iconographique) du document proposé.

Nombre de mots : environ 150

2. Production écrite libre (2.1 ou 2.2) :

2.1. *Narration au passé*

Raconter au passé une histoire, un ou des événements vécus ou fictifs, un film, incluant, selon le sujet, descriptions, explications, impressions, appréciations.

Nombre de mots : environ 250

2.2. *Lettre argumentée*

Rédiger une lettre de motivation (pour une inscription, un travail, un stage...), une lettre pour convaincre (un ami, un collègue), une lettre de réclamation, de protestation.

Nombre de mots : environ 250

SUPPORTS

1.1 *Commentaire de document comportant des données chiffrées.*

Document extrait de la presse écrite, d'un manuel, de plaquettes ou d'internet sur des questions de société.

1.2 Présentation d'un document textuel (de 250 à 300 mots) et/ou iconographique.

Document extrait de la presse écrite, d'un manuel, de plaquettes, d'internet sur des sujets des domaines professionnel, public et éducationnel : texte, dessin humoristique, photo, document mixte.

2.1 Narration au passé

Un déclencheur court : un document iconographique, une phrase, un titre de film ou de livre...

2.2 Lettre argumentée

Un déclencheur court : une phrase proposant la situation.

DUREE DE L'EPREUVE

- 2h30 au total pour les deux épreuves.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.

CONSIGNES

1.1 Choisir un document relativement simple.

1.2 Choisir un texte relativement simple au niveau de sa compréhension et/ou un document iconographique au message clair et sans ambiguïté. Veiller à ce que la consigne rappelle les exigences de la présentation d'un document (sources, reformulation, objectivité ...).

2.1 Veiller à ce que l'élément déclencheur implique le récit au passé.

2.2 Préciser le nombre de mots demandé sur le sujet.

CRITERES D'EVALUATION

1.1 Commentaire de document chiffré (150 mots/ note sur 20)

Grille à décliner en fonction de la consigne.

Compétences pragmatiques et discursives	14 points
Présenter les sources	2 points
Décrire, comparer, analyser ...	10 points
Cohérence et cohésion	2 points
Compétences linguistiques	6 points
Compétence grammaticale	3 points
Compétence lexicale	3 points

1.2 Présentation d'un document textuel et/ou iconographique (150 mots/note sur 20)

Grille à décliner en fonction de la consigne.

Compétences pragmatiques et discursives	14 points
Présenter les sources	2 points
Restituer les informations principales, reformuler avec objectivité...	10 points
Cohérence et cohésion	2 points
Compétences linguistiques	6 points
Compétence grammaticale	3 points

Compétence lexicale	3 points
---------------------	----------

2.1 Narration au passé (250 mots/ note sur 20)

Grille à adapter en fonction de la consigne.

Compétences pragmatiques et discursives	12 points
Structure du récit, descriptions, impressions, appréciations...	10 points
Cohérence et cohésion	2 points
Compétences linguistiques	8 points
Temps du passé	2 points
Compétence grammaticale	2 points
Compétence lexicale	4 points

2.2 Lettre argumentée (250 mots/ note sur 20)

Grille à adapter en fonction de la consigne.

Compétences socio-linguistiques	3 points
Format, salutations, énonciation ...	
Compétences pragmatiques et discursives	9 points
Structure, argumentation	7 points
Cohérence et cohésion	2 points
Compétences linguistiques	8 points
Compétence grammaticale	4 points
Compétence lexicale	4 points

B1 – Production orale

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Produire un discours simple, construit et cohérent pour exprimer ses opinions, ses sentiments sur des sujets familiers ou d'actualité.
- Répondre et réagir aux sollicitations d'un interlocuteur.

NATURE DES EPREUVES

- Deux parties :
 1. Monologue suivi à partir d'un document déclencheur court.
 2. Interactions avec le jury.

SUPPORTS

- Document déclencheur court : phrase, citation, entrefilet, chapeau d'article ou document iconographique.
- La variété de supports est possible dans une même session.

DUREE DE L'EPREUVE

- Temps de préparation : 20 minutes.
- Temps de passation : 15 minutes maximum.
 1. Monologue suivi : 5 à 7 minutes.
 2. Interactions avec le jury : 8 à 10 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire non autorisé.

TPOLOGIE DES QUESTIONS

1. Une ou deux questions brèves, suffisamment précises pour éviter le contresens ou le faux-sens sur le document déclencheur proposé.
2. Questions permettant à l'étudiant de préciser, nuancer, confirmer ses opinions et éventuellement d'élargir le débat.

CONSIGNES

- Un document descriptif présentant le déroulement de l'épreuve et la durée doit figurer sur le sujet.

CRITERES D'EVALUATION

➔ Notation globale sur 20.

Monologue suivi	6 points
Peut introduire un sujet en le reformulant.	1 point
Peut donner son opinion sur le sujet.	2 points
Peut l'illustrer en donnant des exemples.	2 points
Peut conclure son exposé.	1 point
Interactions avec le jury	5 points
Peut préciser, nuancer et confirmer ses opinions.	2,5 points
Peut répondre aux questions de façon claire et cohérente.	2,5 points
Compétences linguistiques sur l'ensemble de l'épreuve	9 points
Lexique (étendue et maîtrise) : Possède un vocabulaire suffisant pour s'exprimer même à l'aide de périphrases. (Des erreurs sérieuses se produisent quand il s'agit d'exprimer une pensée plus complexe.)	3 points
Morphosyntaxe : La correction est suffisante pour que le sens général reste clair. La structure de la phrase simple est maîtrisée ainsi que celle des phrases complexes les plus fréquentes.	4 points
Maîtrise du système phonologique : La prononciation est clairement intelligible malgré un accent étranger et des erreurs occasionnelles.	2 points



DUEF Niveau B2

B2 – Compréhension de l'oral

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre (globalement et de manière détaillée) un document authentique.
- Restituer le contenu d'un document de type conférence (à partir d'une prise de notes).

NATURE DES EPREUVES

- Deux parties :
 1. *Document 1* : écoute collective et réponses à un questionnaire de compréhension globale et détaillée.
 2. *Document 2* : écoute collective et restitution de l'essentiel du document.

SUPPORTS

- Deux documents authentiques audio ou vidéo d'une durée totale de 6 à 12 minutes selon la difficulté.
 1. Reportages, extrait de débat organisé.
 2. Extrait de conférence, de cours, d'intervention de spécialiste.

DUREE DE L'EPREUVE

- 40 à 60 minutes. Possibilité de moduler (plus ou moins 10 minutes) selon les documents.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire unilingue non autorisé.
- L'exercice avec questionnaire sera proposé avant l'exercice de restitution.
- Les modalités de passation sont indiquées sur le sujet d'examen.
- Deux écoutes pour les deux documents.
- Pour les deux documents, les candidats ont accès aux questions avant l'écoute.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Deux documents / deux exercices :
 - *document 1* : un questionnaire de compréhension globale et détaillée. La majorité des questions suivront l'ordre du document mais des questions de synthèse sur le document sont possibles.
 - *document 2* : une restitution de l'essentiel d'un document à partir d'un guidage (exemple : amorces, pistes, tableaux).

CONSIGNES

- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Préciser sur la copie le temps de relecture finale.
- Les sujets proposés devront être accompagnés d'un corrigé pour le questionnaire de compréhension et de pistes de correction pour l'exercice de restitution.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- Document 1 (questionnaire) : /30.
- Document 2 (restitution) : /20.
- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

B2 – Compréhension de l'écrit

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Rendre compte de la nature d'un ou plusieurs documents, de leur contenu, de l'intention de communication de l'auteur.
- Compréhension globale et détaillée du ou des documents.

NATURE DES EPREUVES

- Étude d'un document ou d'un ensemble de documents de 500 à 750 mots au total, à partir d'un questionnaire.

SUPPORTS

- Des documents de la presse sur des sujets de société et/ou à caractère scientifique, de nature différente (articles, brèves, tableaux, statistiques, dessin).
- Des textes à dominante argumentative.
- S'il y a plusieurs documents, il est important qu'ils soient articulés autour d'un thème.

DUREE DE L'EPREUVE

- Deux heures maximum.

MODALITES DE PASSATION

- Seul le dictionnaire unilingue est autorisé.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Les questions ne sont pas forcément posées dans l'ordre du/des documents, mais éventuellement dans un ordre qui aide le candidat à restituer la compréhension du/des documents.
 - Un QCM sur la nature du document, le type de texte, la tonalité, sur l'intention de communication de l'auteur, l'enjeu du ou des documents avec une citation pour justifier.
 - Des questions fermées pour vérifier la compréhension globale du thème principal (les accompagner d'une demande de justification), la compréhension détaillée des informations et arguments, quelques implicites culturels.
 - Des questions ouvertes nécessitant une reformulation.
 - Le choix ou la réécriture d'un titre, avec une justification.
 - L'écriture d'un « chapeau », la reformulation du « chapeau » existant.

CONSIGNES

- Des consignes simples et précises avec l'indication de la tâche demandée (bien préciser s'il s'agit de cocher, citer, reformuler, commenter, résumer).
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- La compréhension globale du/des document(s), du thème principal.
- La compréhension détaillée des informations et arguments, des implicites culturels.
- La compréhension et le respect des consignes.
- Pour l'écriture du chapeau, la justesse et la qualité de la formulation (restitution des idées essentielles du texte, reformulation - présence des idées-clés; intelligibilité).
- Ne pas sanctionner la correction linguistique tant qu'elle ne gêne pas la compréhension.

B2 – Production écrite

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- S'exprimer à l'écrit sur des sujets de société, de culture générale.
- Exprimer son point de vue de façon précise et argumentée.
- Décrire des événements de façon détaillée.
- Se familiariser avec la rédaction d'écrits universitaires.

NATURE DES EPREUVES

- Une épreuve au choix :
 - Production d'un texte argumentatif (essai, article de presse, lettre au courrier des lecteurs, droit de réponse).ou
 - Production d'un texte avec contraintes (commentaire de documents comportant des données chiffrées ou narration).Longueur : 400 mots

SUPPORTS

- Le sujet de la production écrite peut s'appuyer sur les thèmes étudiés pendant le semestre et/ou être en lien ou non avec l'épreuve de compréhension de l'écrit.
- Selon le choix du type d'épreuve : Photo, BD, titre de presse, brèves, données chiffrées, extrait littéraire.

DUREE DE L'EPREUVE

- Deux heures maximum.

MODALITES DE PASSATION

- Seul le dictionnaire unilingue est autorisé.

CONSIGNES

- Veiller à la clarté des consignes pour éviter les hors-sujets.
- Préciser le type de discours (argumentatif ou narratif) à produire.
- Détailler le sujet de l'épreuve de narration de façon à faire produire un texte riche et varié.
- Préciser le nombre de mots demandé sur le sujet et faire indiquer le nombre de mots à la fin de la copie.

CRITERES D'EVALUATION

- Compréhension et respect de la consigne : le dépassement du nombre de mots vaut une pénalité d'un point par tranche de 10% en moins. En fonction du type d'épreuve, un texte trop court est sanctionné, un texte trop long peut ne pas être pénalisé (ex : narration).

1. Production d'un texte argumentatif (400 mots, note/20)

Grille à adapter en fonction de la consigne.

Compétences pragmatiques et discursives	12 points
Cohérence et cohésion	6 points
- structure générale	4 points
- liaisons	2 points
Pertinence du choix des arguments	6 points
- arguments	4 points
- exemples	2 points
Compétences linguistiques	8 points
Lexique	4 points
- maîtrise du vocabulaire	2 points
- étendue du vocabulaire	2 points
Syntaxe	4 points
- orthographe/grammaire/conjugaison	2 points
- variété des constructions	2 points

2. Commentaire de document comportant des données chiffrées (400 mots, note/20)

Grille à adapter en fonction de la consigne.

Compétences pragmatiques et discursives	12 points
Cohérence et cohésion	6 points
- présentation des sources	2 points
- structure et liaisons	4 points
Pertinence du contenu	6 points
- description et comparaison	4 points
- analyse et synthèse	2 points
Compétences linguistiques	8 points
Lexique	4 points
- maîtrise du vocabulaire	2 points
- étendue du vocabulaire	2 points
Syntaxe	4 points
- orthographe/grammaire/conjugaison	2 points
- variété des constructions	2 points

3. Production d'une narration (400 mots, note/20)

Grille à adapter en fonction de la consigne.

Compétences pragmatiques et discursives	12 points
<i>Cohérence et cohésion</i>	6 points
- structure du récit	3 points
- liaisons	3 points
<i>Richesse du contenu (à préciser pour chaque sujet)</i>	6 points
- descriptions, actions, portraits, impressions...	
Compétences linguistiques	8 points
Lexique	4 points
- maîtrise du vocabulaire	2 points
- étendue du vocabulaire	2 points
Syntaxe	4 points
- Emploi des temps	2 points
- Grammaire/orthographe	2 points

B2 – Production orale

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Expliquer et développer clairement de manière construite un point de vue argumenté sur une grande gamme de sujets concrets ou abstraits.
- Répondre aux sollicitations du jury et faciliter la poursuite de la discussion en confirmant, précisant, nuanciant sa position.

NATURE DES EPREUVES

- Deux parties :
 1. Exposé de type argumentatif, polémique.
 2. Débat : avec le jury ou interaction entre 2 étudiants de niveau équivalent.

SUPPORTS

- Un titre, un court article de presse, un tableau chiffré, un dessin humoristique, une photo sans légende, une séquence de film ou de reportage sur un sujet d'actualité ou un fait de société suscitant un débat.

DUREE DE L'EPREUVE

- Temps de préparation s'il s'agit d'un sujet tiré au sort : 30 minutes.
- Temps de passation : 25 minutes au total.
- Partie 1 : 10 à 15 minutes.
- Partie 2 : 5 à 10 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Partie 1 préparée avant les épreuves ou sujet tiré au sort.
- Dictionnaire unilingue autorisé.

TPOLOGIE DES QUESTIONS

- Non pertinente.

CONSIGNES

- Un document descriptif présentant le déroulement de l'épreuve et la durée doit figurer sur le sujet.

CRITERES D'EVALUATION

➤ Grille à adapter si le sujet est préparé à l'avance.

Exposé	7 points
Peut, dans son introduction, produire une phrase d'accroche, présenter le sujet en le reformulant, en énoncer la problématique et annoncer le plan de son exposé.	1 point
Peut développer ses idées de façon structurée et cohérente.	1 point
Peut exprimer un point de vue en présentant des arguments, des justifications et des exemples pertinents.	4 points
Peut parvenir à une conclusion appropriée : synthèse et ouverture.	1 point
Débat	4 points
Peut confirmer et nuancer ses idées et ses opinions, apporter des précisions.	2 points
Peut réagir aux arguments et déclarations d'autrui pour défendre sa position.	2 points
Compétences linguistiques sur l'ensemble de l'épreuve	9 points
Lexique (étendue et maîtrise) : Possède une bonne variété de vocabulaire pour varier sa formulation et éviter des répétitions ; le vocabulaire est précis, des connecteurs sont utilisés à bon escient mais des lacunes et des confusions subsistent bien que des stratégies puissent être mises en œuvre pour les combler.	3 points
Morphosyntaxe : A un bon contrôle grammatical, malgré de petites fautes syntaxiques. Capacité à élaborer des phrases complexes.	4 points
Maîtrise du système phonologique : A acquis une prononciation et une intonation claires et naturelles.	2 points



DUEF Niveau C1

C1 – Compréhension de l'oral

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre (globalement et de manière détaillée) un document oral authentique long et en faire un compte rendu à partir d'une prise de notes.

NATURE DES EPREUVES

- Deux épreuves au choix :
- Écoute **collective** d'un document audio avec réponse à un questionnaire.
- Écoute **collective**, avec consignes de prise de notes d'un document puis restitution écrite guidée de l'essentiel du contenu.

SUPPORTS

- Au choix :
 1. Un document radiophonique d'une dizaine de minutes, impliquant, outre le (la) journaliste, plusieurs intervenants, de type « débat » ou de type « reportage » ;
 2. un document audio ou audiovisuel, à teneur « pédagogique », d'une quinzaine de minutes environ, de type conférence ou cours.

DUREE DE L'EPREUVE

- 60 minutes maximum

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire unilingue non autorisé.
- Les modalités de passation sont indiquées sur le sujet d'examen.
- Deux écoutes pour les deux types d'épreuves.
 1. Lecture des questions, puis une écoute continue, suivie d'un temps de réponse aux questions ; une deuxième écoute continue, suivie d'un travail de rédaction définitive des réponses.
 2. Énoncé des consignes de prise de notes pour guider la restitution ; deux écoutes / visionnements en continu sont prévus avec une pause de trois minutes environ entre les deux, puis un temps de réorganisation des notes et restitution écrite.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

1. Une dizaine de questions qui respectent le déroulement chronologique de l'écoute. Outre les questions « classiques », il serait bon de veiller à tester la capacité du candidat à repérer les registres de langue, à saisir les références culturelles, à comprendre des expressions idiomatiques en s'appuyant sur le contexte, à identifier des accents, à comprendre la dimension implicite de certaines interventions, à identifier la nature du ton adopté pour aborder le sujet (ou encore à spécifier l'angle choisi), etc.

2. La feuille fournie aux candidats comportera des rubriques guidant leur travail de prise de notes.

CONSIGNES

- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Préciser sur la copie le temps de relecture finale.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

1. La répartition des points se fait au regard du degré de difficulté de la question. Des précisions doivent être fournies aux correcteurs quand plusieurs points sont attribués à une même réponse ou pour les VRAI/FAUX (pas de point si la justification ne permet pas de vérifier la solidité du choix de la case cochée).
2. Selon une grille d'évaluation de la prestation écrite du candidat qui permette d'évaluer la qualité de sa compréhension. Il est à noter que l'évaluation porte davantage sur la compréhension du document que sur la production écrite.

C1 – Compréhension de l'écrit

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre (globalement et de manière détaillée) un document écrit authentique de type argumentatif pour répondre à un questionnaire et/ou en faire le compte-rendu.

NATURE DES EPREUVES

- Deux épreuves au choix :
 1. Rédaction de réponses à un questionnaire long (comportant 10 à 15 questions).
 2. Rédaction de réponses à un questionnaire court (4 à 5 questions), puis réalisation du compte-rendu du texte-support (avec contrainte en matière de nombre de mots).

SUPPORTS

- Un texte argumentatif à ancrage culturel, sociologique, politique, philosophique ou de vulgarisation scientifique, comportant entre 600 et 800 mots ; il peut s'agir aussi d'un extrait d'une œuvre littéraire (dans le cas d'un texte narratif, il ne pourrait être utilisé que dans le cadre de la première épreuve).

DUREE DE L'EPREUVE

- Deux heures maximum.

MODALITES DE PASSATION

- L'usage du dictionnaire unilingue (version papier uniquement) n'est autorisé que pour l'épreuve n° 2.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

1. Questionnaire sur le sens du texte (global et détaillé) portant notamment sur le contenu factuel mais aussi implicite, la visée pragmatique et l'attitude du scripteur.
2. 4 ou 5 questions guidant le travail de compte-rendu (du type « identifier la nature du document, repérer l'enjeu explicite et / ou implicite du texte, dégager et hiérarchiser les idées essentielles ») ainsi qu'une consigne de rédaction du compte-rendu du texte-support.

CONSIGNES

- Des consignes simples et précises avec l'indication de la tâche demandée (bien préciser s'il s'agit de cocher, citer, reformuler, commenter, résumer).
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

1. Il s'agit d'évaluer la capacité à dominer le sens général d'un écrit et la perspective dans laquelle il a été produit.
2. 20 points pour les réponses au questionnaire et 40 points pour apprécier le degré de maîtrise de la technique du compte-rendu du texte.

Barème sur 30 points, note finale sur 60 points.

Questionnaire	10 points
Pertinence des réponses au questionnaire court préparatoire à la rédaction du compte-rendu.	
Compte-rendu	20 points
Capacité à saisir la nature, l'enjeu et le ton du texte	3 points
Capacité à restituer de manière fidèle le sens général du texte, absence de contresens	3 points
Capacité d'identification et de mise en évidence des idées principales	4 points
Sélection et traitement pertinents des exemples (données chiffrées, références culturelles, témoignages, etc.) en relation avec les idées principales	2 points
Cohérence du compte-rendu (mise en évidence de l'enchaînement logique des idées principales)	3 points
Justesse et précision de la reformulation ; absence de faux sens	3 points
Respect de la règle d'objectivité (pas de commentaires personnels, ni d'ajout d'informations)	2 points

Un point en moins sanctionnera les devoirs par tranche de 10% de mots en plus ou en moins par rapport au nombre de mots imposé. Ne pas aller au-delà de trois points de pénalité.

C1 – Production écrite

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Développer une position personnelle structurée et argumentée dans un essai de type « académique » ou écrire un texte clair, bien organisé et conforme, stylistiquement, aux contraintes d'écriture formulées dans le libellé du sujet.

NATURE DES EPREUVES

- Trois types d'épreuves, au choix:
 - Rédaction d'un essai argumenté.
 - Rédaction d'un texte créatif (avec contraintes).
 - Synthèse de documents.
- Le choix de l'épreuve est à la discrétion du centre.
- Longueur : 600 à 800 mots

SUPPORTS

- Une cohérence thématique peut être assurée entre l'épreuve de compréhension de l'écrit et celle de production écrite.
- Le support de l'activité d'écriture peut prendre la forme d'une citation extraite du texte ayant servi pour l'évaluation de la compréhension de l'écrit et du compte-rendu ; cette citation sert alors de prétexte à une question incitant le candidat à développer une position personnelle argumentée.
- Sinon, tous types de documents (écrits, sonores, vidéo).

DUREE DE L'EPREUVE

- 3 heures maximum.

MODALITES DE PASSATION

- L'usage du dictionnaire unilingue (version papier uniquement) est autorisé.

CONSIGNES

- Veiller à la clarté des consignes pour éviter les hors-sujets.
- Préciser le type de discours (argumentatif ou narratif) à produire.
- Préciser le nombre de mots demandé sur le sujet et faire indiquer le nombre de mots à la fin de la copie.

CRITERES D'EVALUATION

- Selon les grilles spécifiques pour chacune des épreuves et connues des candidats.
-

Pour l'essai argumenté

Barème sur 20 points, note finale sur 60 points.

Lisibilité	2 points
Présentation matérielle (mise en page : présence de paragraphes, alinéas). Adéquation de l'expression au genre de l'écrit universitaire.	
Organisation textuelle	5 points
Structuration de l'essai : présence d'une introduction (avec mise en évidence d'une problématique pertinente), d'un développement en conformité avec le plan annoncé et d'une conclusion	3 points
Cohérence (variété et maîtrise d'emploi des connecteurs logiques et des anaphoriques)	2 points
Qualité de l'argumentation	6 points
Hiérarchisation et pertinence des arguments	4 points
Présence d'exemples / références se rapportant clairement aux arguments	2 points
Qualité de la langue	7 points
Lexique (étendue et maîtrise)	2 points
Orthographe (lexicale et grammaticale)	2 points
Morphosyntaxe : maîtrise de la syntaxe et variété des tournures employées	3 points

Un point en moins sanctionnera les devoirs par tranche de 60 mots (soit 10% du nombre total de mots) en moins par rapport à la fourchette basse indiquée (540 mots). Ne pas aller au-delà de trois points de pénalité. Un nombre de mots supérieur à celui de la fourchette indiquée ne sera pas pénalisé.

➔ Pour l'écriture créative

Barème sur 20 points, note finale sur 60 points.

Lisibilité	3 points
Présentation matérielle (mise en page : présence de paragraphes, alinéas) (1) Adéquation de l'expression ; respect des règles du genre discursif (2)	
Organisation textuelle	5 points
Structuration du texte (présence d'une progression, éventuellement d'une chute narrative)	2 points
Cohérence (variété et maîtrise d'emploi des connecteurs logiques et chronologiques et des anaphoriques ; gestion des temps verbaux)	3 points
Qualité du récit	6 points
Pertinence et richesse des descriptions	3 points
Cohérence (respect de la psychologie des personnages et du contexte historique et culturel) ; richesse de la narration	3 points
Qualité de la langue	6 points
Lexique (étendue et maîtrise)	2 points
Orthographe (lexicale et grammaticale)	2 points

Morphosyntaxe : maîtrise de la syntaxe et variété des tournures 2 points
employées

NB : Les critères proposés pour l'évaluation de la qualité du récit doivent être adaptés en fonction des contraintes imposées par les consignes d'écriture.

C1 – Production orale

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Évaluer la capacité du candidat à faire la présentation du thème de réflexion qu'il a développé dans un dossier en justifiant le choix de ce thème et en valorisant, au cours d'un monologue structuré et argumenté, certains points du dossier jugés intéressants.
- Évaluer la capacité du candidat à répondre aisément et clairement aux questions posées par les examinateurs au cours de la phase d'interaction consécutive à la première partie de cette épreuve orale.

NATURE DES EPREUVES

- Deux parties :
 1. Il s'agit d'un monologue suivi au cours duquel le candidat soutient un dossier rédigé en cours de semestre.
 2. Discussion avec les membres du jury.

SUPPORTS

- Un dossier d'une dizaine de pages tout compris (i. e., la page de garde, le sommaire, les références bibliographiques ou sitographiques et cinq pages de rédaction personnelle répondant à des recommandations précises livrées sur une fiche méthodologique) abordant un thème de réflexion en lien avec un aspect sociologique ou culturel spécifique à la France.

DUREE DE L'EPREUVE

1. Soutenance : 15 minutes.
2. Interaction : 15 minutes.

MODALITES DE PASSATION

- Le jury aura lu au préalable le dossier rédigé par le candidat, sans juger toutefois de la qualité de l'expression, mais en se limitant à une prise de connaissance du contenu (thème de réflexion choisi, nature de l'argumentation, etc.).
- Le candidat aura préparé à domicile les notes lui fournissant le support à la première partie de sa prestation orale (monologue suivi).

TPOLOGIE DES QUESTIONS

- Non pertinente.

CONSIGNES

- Un document descriptif présentant le déroulement de l'épreuve et la durée doit figurer sur le sujet.

CRITERES D'EVALUATION

- N.B. : L'évaluation du dossier peut être prise en compte dans le cadre des savoirs culturels ou dans le cadre du contrôle continu.

Monologue suivi – soutenance du dossier	10 points
Peut, dans son introduction, présenter le sujet et annoncer clairement le plan de sa soutenance.	1,5 point
Peut mettre en valeur, dans un développement clair et bien structuré, certains éléments extraits du dossier, et justifier leur choix.	2,5 points
Peut développer une réflexion (et/ou argumentation) de qualité, à partir des éléments retenus.	2,5 points
Peut attester des connaissances d'ordre culturel en lien avec le sujet traité par le recours à des références et à des exemples pertinents.	2,5 points
Peut parvenir à une conclusion appropriée, comprenant, en outre, une invitation au débat.	1 point
Interactions avec les examinateurs - entretien	5 points
Peut préciser, nuancer, voire défendre le(s) point(s) de vue adopté(s) en répondant aux questions et aux contre-arguments des examinateurs.	2 points
Fait preuve de pertinence et d'aisance dans les réponses, y compris sur des aspects en relation avec le sujet mais non traités dans le dossier.	2 points
Peut attester la maîtrise de registres d'expression ayant pour but, tout au long de l'entretien, d'éveiller l'intérêt des examinateurs et de maintenir l'attention etc.	1 point
Compétences linguistiques sur l'ensemble de l'épreuve	5 points
Lexique (étendue et maîtrise) : Possède un vaste répertoire lexical, et ne commet pas d'erreurs significatives.	1,5 point
Morphosyntaxe : Maintient un haut niveau de correction grammaticale.	1,5 point
Maîtrise du système phonologique : A acquis une intonation et une prononciation claires et naturelles. Peut varier l'intonation et placer l'intonation et l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens.	1,5 point
Fait preuve d'aisance tout au long de cette épreuve orale (distance par rapport aux notes de préparation, distribution du regard, attitude générale).	1 point



DUEF Niveau C2

C2 – Compréhension de l'oral

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre globalement et de manière détaillée un document authentique long et complexe pour le restituer oralement ou par écrit à partir d'une prise de notes.

NATURE DES EPREUVES

- Écoute collective ou individuelle, avec consignes guidant la prise de notes, d'un extrait de cours ou d'un document long complexe puis, au choix :
 1. Restitution écrite du contenu.
 2. Restitution orale face à un examinateur.

SUPPORTS

- Un document audio ou audiovisuel d'une vingtaine de minutes environ, de type conférence, cours, débat. Il peut s'agir d'un document dans une langue non standard, émise dans de mauvaises conditions et déformée par la sonorisation et / ou comprenant de nombreuses formes relâchées, des régionalismes ou une terminologie non familière.

DUREE DE L'EPREUVE

- Une heure maximum.

MODALITES DE PASSATION

- Dictionnaire unilingue non autorisé.
- Les modalités de passation sont indiquées sur le sujet d'examen.
 1. *Restitution écrite du contenu*
 - 1^{ère} partie : Deux écoutes / Visionnements en continu.
 - 2^{ème} partie : Restitution écrite sous la forme d'un texte court synthétisant les informations.
 2. *Restitution orale à un examinateur*
 - 1^{ère} partie : énoncé de la consigne de prise de notes, deux écoutes / visionnements en continu, suivis d'un temps de réorganisation des notes en vue de la restitution orale.
 - 2^{ème} partie : restitution du contenu face à un examinateur qui peut demander des éclaircissements.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- La feuille fournie aux candidats pourra comporter des rubriques générales comme « thème », « plan », « exemples » guidant le travail de prise de notes.

CONSIGNES

- Des consignes simples et précises avec l'indication de la tâche demandée.
- Préciser sur la copie le temps pour la rédaction écrite finale et pour la préparation à la restitution orale une fois les deux écoutes terminées.

CRITERES D'EVALUATION

- Sur 30 points.
- Une grille d'évaluation sera élaborée en fonction du type de restitution demandée (écrite ou orale) afin d'évaluer la qualité de la compréhension du candidat. Il est à noter que l'évaluation porte davantage sur la compréhension du document que sur la production écrite ou orale.

C2 – Compréhension de l'écrit

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Comprendre globalement et de manière détaillée un ensemble de documents écrits authentiques (de type informatif, argumentatif, polémique ou d'extraits littéraires) et en faire la synthèse.

NATURE DES EPREUVES

- Deux parties :
 1. Rédaction de réponses à un questionnaire comportant 7 à 10 questions.
 2. Deux questions de synthèse sur les textes-supports, avec contrainte en termes de nombre de mots.

SUPPORTS

- Un ensemble de documents de toutes formes et de tous registres, comportant au total entre 800 et 1000 mots. Il s'agira de documents portant sur l'abstrait, structurellement complexes ou très riches en expressions familières. Ils se caractériseront aussi par des subtilités de style, du sens implicite autant qu'explicite.

DUREE DE L'EPREUVE

- Deux heures.

MODALITES DE PASSATION

- L'usage du dictionnaire unilingue (version papier uniquement) n'est autorisé que pour la 2^{ème} partie de l'épreuve.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- 1^{ère} partie : questionnaire sur le sens global et détaillé portant notamment sur le contenu factuel mais aussi implicite, la visée pragmatique et l'attitude du scripteur.
- 2^{ème} partie : consigne de travail pour la rédaction des deux questions de synthèse sur les textes-supports.

CONSIGNES

- Des consignes simples et précises avec l'indication de la tâche demandée.
- Préciser sur le sujet le nombre de points attribué à chaque question.
- Éviter les questions auxquelles on peut répondre grâce à ses connaissances générales.

CRITERES D'EVALUATION

- 1^{ère} partie : évaluation sur 20 points, pour la capacité à dominer le sens général et détaillé des écrits proposés et la perspective dans laquelle ils ont été produits.
- 2^{ème} partie : évaluation sur 20 points pour le degré de maîtrise de la capacité à synthétiser des informations.

C2 – Production écrite

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Donner une appréciation critique structurée et argumentée dans un essai de type académique.
- Rédiger un texte clair, bien organisé et stylistiquement conforme aux contraintes d'écriture ou au genre discursif formulés dans le libellé du sujet.

NATURE DES EPREUVES

- Deux épreuves :
 1. Rédaction d'un texte argumenté ou d'un texte créatif à contraintes (700 à 900 mots)
 2. Rédaction du dossier de réflexion, présenté pour la soutenance en production orale et portant sur un stage, une expérience, une recherche.

SUPPORTS

1. Si une cohérence thématique est assurée entre l'épreuve de compréhension de l'écrit et celle de production écrite, le support peut prendre la forme d'une citation extraite des textes-supports de la synthèse ; cette citation sert alors de prétexte à une question incitant le candidat à développer une argumentation ; sinon, tous types de documents (écrits, sonores, vidéos) de tous genres, y compris littéraires.
2. Le dossier présenté pour la soutenance en production orale.

DUREE DE L'EPREUVE

1. Deux heures.
2. Non limité, le dossier étant écrit à la maison et donné à l'avance pour être évalué.

MODALITES DE PASSATION

- L'usage du dictionnaire unilingue (version papier uniquement) est autorisé.

CONSIGNES

1. Veiller à la clarté des consignes pour éviter les hors-sujets.
Préciser le type de discours (argumentatif ou narratif) à produire.
Préciser le nombre de mots demandé sur le sujet et faire indiquer le nombre de mots à la fin de la copie.
2. Un dossier d'une quinzaine de pages tout compris, entre 2000 et 3000 mots, comportant page de garde, sommaire, références bibliographiques et/ou sitographiques et dix pages de rédaction personnelle répondant à des recommandations précises données au préalable sur une fiche méthodologique. Dossier qui aborde un thème de réflexion en lien avec le projet universitaire ou professionnel du candidat.

CRITERES D'EVALUATION

- Au total, les productions sont évaluées sur 40 points :
 1. Sur 20 points
 2. Sur 20 points
- Les étapes d'élaboration du dossier peuvent être évaluées au fur et à mesure de l'avancée du travail ; le copier-coller est sanctionné.
- Trois grilles d'évaluation sont proposées : pour l'écrit argumenté, pour l'écriture créative à contraintes, pour le dossier destiné à la soutenance.

Grille d'évaluation de l'essai argumenté C2

Lisibilité	3 points
Présentation matérielle	1 point
Correction et adéquation de l'expression (registre)	2 points
Organisation textuelle	5 points
Structuration du plan (présence d'un plan clair, d'une introduction et d'une conclusion)	3 points
Richesse, diversité et adéquation des articulateurs	2 points
Pertinence générale / qualité de l'argumentation	6 points
Pertinence et richesse des arguments	3 points
Variété, pertinence et précision des exemples / des références	3 points
Qualité de la langue	6 points
Lexique (orthographe, maîtrise, étendue)	3 points
Morphosyntaxe	3 points

Grille d'évaluation de l'écriture créative C2

Lisibilité	3 points
Présentation matérielle	1 point
Correction et adéquation de l'expression (registre)	1 point
Respect du genre discursif	1 point
Organisation textuelle	4 points
Structuration du plan (présence d'un plan clair, d'un incipit/introduction, d'une progression, d'une chute narrative/d'une conclusion)	2 points
Richesse, diversité et adéquation des articulateurs/indicateurs temporels	2 points
Pertinence générale / qualité de l'argumentation	6 points
Pertinence et qualité des descriptions	3 points
Cohérence et cohésion de la narration	3 points
Qualité de la langue	7 points
Lexique (orthographe, maîtrise, étendue)	3 points
Morphosyntaxe	4 points

C2 – Production orale

OBJECTIFS ET PRINCIPAUX SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Présenter un rapport de stage, un journal de bord ou un mémoire de recherche, en justifiant le choix de ce travail et en valorisant, au cours d'un monologue structuré et argumenté, les points jugés les plus intéressants.
- Répondre aisément et clairement aux questions des examinateurs au cours de la phase d'interaction consécutive à la première partie de cette épreuve orale.

NATURE DES EPREUVES

- 1^{ère} partie : il s'agit d'un monologue suivi au cours duquel le candidat soutient un dossier rédigé en cours de semestre ;
- 2^{ème} partie : discussion avec le jury.

SUPPORTS

- Un dossier d'une quinzaine de pages tout compris, entre 2000 et 3000 mots, comportant page de garde, sommaire, références bibliographiques et/ou sitographiques et dix pages de rédaction personnelle répondant à des recommandations précises données au préalable sur une fiche méthodologique. Dossier qui aborde un thème de réflexion en lien avec le projet universitaire ou professionnel du candidat.

DUREE DE L'EPREUVE

- 15-20 minutes maximum pour la première partie de l'épreuve (soutenance) ;
- 20 minutes pour la seconde partie (interaction).

MODALITES DE PASSATION

- Le jury aura lu au préalable le dossier rédigé par le candidat, sans juger toutefois de la qualité de l'expression, mais se limitant à une prise de connaissance du contenu (thème de réflexion choisi, angle d'analyse, nature de l'argumentation, etc.).
- Nul besoin d'accorder un temps de préparation au candidat dans la mesure où, prévenu des modalités de passation de l'épreuve, il prépare les notes lui fournissant le support à la première partie de sa prestation orale.

TYPOLOGIE DES QUESTIONS

- Non pertinente.

CONSIGNES

- Un document descriptif présentant le déroulement de l'épreuve et la durée doit figurer sur le sujet.

CRITERES D'EVALUATION

- NB. L'évaluation de l'écrit du dossier est prise en compte dans le cadre du contrôle continu de la production écrite.

Monologue suivi – soutenance du dossier	15 points
Peut, dans son introduction, présenter le sujet et annoncer clairement le plan de sa soutenance.	2,5 points
Peut mettre en valeur, dans un développement clair et bien structuré, certains éléments extraits du dossier, et justifier leur choix.	3,5 points
Peut développer une réflexion (et/ou argumentation) de qualité, à partir des éléments retenus.	3,5 points
Peut attester des connaissances d'ordre culturel en lien avec le sujet traité par le recours à des références et à des exemples pertinents.	3,5 points
Peut parvenir à une conclusion appropriée, comprenant, en outre, une invitation au débat.	2 points
Interactions avec les examinateurs - entretien	6 points
Peut préciser, nuancer, voire défendre le(s) point(s) de vue adopté(s) en répondant aux questions et aux contre-arguments des examinateurs.	3 points
Fait preuve de pertinence et d'aisance dans les réponses, y compris sur des aspects en relation avec le sujet mais non traités dans le dossier.	3 points
Compétences linguistiques sur l'ensemble de l'épreuve	5 points
Lexique (étendue et maîtrise) : Possède un vaste répertoire lexical, et ne commet pas d'erreurs significatives.	2,5 points
Morphosyntaxe : Maintient un haut niveau de correction grammaticale.	2,5 points
Maîtrise du système phonologique : A acquis une intonation et une prononciation claires et naturelles. Peut varier l'intonation et placer l'intonation et placer l'accent phrastique pour exprimer de fines nuances de sens.	1,5 points
Fait preuve d'aisance tout au long de cette épreuve orale (distance par rapport aux notes de préparation, éveil de l'intérêt et maintien de l'attention des examinateurs, distribution du regard, attitude générale).	2,5 points

Du nouveau à l'ADCUEFE : les DUEF.

Après deux ans d'un grand chantier didactique, l'Adcuefe vient d'achever la mise en place de ses nouveaux diplômes : les DUEF.

Pour ceux qui ne le savent pas : l'ADCUEFE/CampusFLE est un groupement professionnel rassemblant la plupart des centres universitaires d'enseignement de FLE pour étudiants étrangers. Ces centres font partie intégrante des universités françaises, ils ont souvent le statut de service commun ou d'institut et participent pleinement à la vie du campus.

Pour valider les formations dispensées dans les centres, l'Adcuefe a mis en place de nouvelles certifications : ce sont les DUEF (Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises). Ils sont conçus par chacun des centres mais à partir d'une maquette commune.

Calées sur le CECR et couvrant tous les niveaux (de A1 à C2), ces diplômes valident l'apprentissage du FLE **dans un cadre universitaire**. D'ailleurs, à partir du niveau B2, l'apprentissage accentue l'orientation universitaire, l'objectif étant de former les étudiants étrangers pour les rendre aptes à poursuivre leurs études dans un cursus français.

Ces diplômes sont désormais reconnus par de nombreuses universités comme attestation du niveau de langue requis pour s'inscrire dans un département.

Ils sont bien sûr également reconnus d'un centre à l'autre. Un étudiant peut donc faire un DUEF B1 à Grenoble et poursuivre son B2 à Perpignan, à Lyon, à Dijon ou à Rennes.

Certains centres proposent en outre une formation complète en Français sur Objectifs Universitaires, formation validée par un DU F.O.U.